

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 07 février 2014

Délibération n° 10-2014

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité les tarifs 2014/2015 du service de la formation continue.

Membres en exercice : 27 membres

Votes : 18

Pour : 18

Contre :

Abstention :

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : Tarifs 2014/2015 de la formation continue

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 13 février 2014

Document mis en ligne le : 13 février 2014